



Expert Immobilier
NEUF & ANCIEN

HONORAIRES DE TRANSACTION TVA INCLUSE 20%

COMMERCIALISATION DE BIENS NEUFS (V.E.F.A) :

LES HONORAIRES SONT À LA CHARGE DU VENDEUR.

COMMERCIALISATION DE BIENS NON NEUFS :

LES HONORAIRES SONT À LA CHARGE DU VENDEUR.

TAUX DE TVA : 20%

HONORAIRES DE **2,4%** DU PRIX DE VENTE FAI (frais d'agence inclus)

MONTANT MINIMUM D'HONORAIRES DE 3 990 € (exemple si prix du bien à la vente est inférieur 166 250 €).

Expert Immobilier Neuf & Ancien

SASU EINA Conseil - Capital : 2000€ - RCS : 851339622

CPI 13102019000042175 – Marseille Provence - N°TVA : FR 51 851339622